
Konkurse Faillites Fallimenti

No 9 Freitag, 13.01.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice:* **RO.PE.CA.Plast SA**, Rue de Savoie 23,
1673 Rue
2. *Déclaration de faillite:* 13.12.2005
3. *Suspension de faillite:* 28.12.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 23.01.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Vente et distribution de tout produit pour la construction d'immeubles ; transaction mobilière ou immobilière (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W.Girard, substitut
1700 Fribourg

(00147483)